Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **IND-UT-24**

Séquenceur électronique pour le pilotage d'une centrale de production d'air comprimé

1. Secteur d'application :

Industrie.

2. Dénomination :

Installation d'un séquenceur électronique assurant le pilotage centralisé des compresseurs d'une centrale de production d'air comprimé.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

TYPE de séquenceur	NOMBRE de compresseurs pilotés	MONTANT UNITAIRE en kWh cumac/kW		PUISSANCE TOTALE des compresseurs pilotés (kW)
Séquenceur simple sans option « optimisation d'énergie »	2	550		
	3	1 100		
	4	1 650		
	5	2 200		
	6	2 700		
	7	3 200		
	8	3 700	x	N
Séquenceur avec option « optimisation d'énergie »	2	2 500		
	3	3 050		
	4	3 600		
	5	4 100		
	6	4 700		
	7	5 200		
	8	5 700		

La puissance totale des compresseurs pilotés est la somme des puissances électriques en kWélec indiquées sur la (ou les) plaque(s) ou dans les données techniques des compresseurs pilotés par le séquenceur.

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **RES-CH-05**

Passage d'un réseau de chaleur en basse température

1. Secteur d'application :

Réseaux de chaleur existants.

2. Dénomination :

Passage d'un réseau de chaleur en haute température (HT), ou d'une partie d'un réseau de chaleur HT, à un réseau en basse température (BT).

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Baisse de la température maximale de service (TMS) à une valeur inférieure à 120 °C dans la totalité du réseau ou dans la partie considérée de celui-ci.

Fournir le descriptif de la portion considérée du réseau (longueur et diamètre nominal) et sa durée annuelle d'utilisation.

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 30 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

		DURÉE annuelle d'utilisation du réseau	FACTEUR d'utilisation		MONTANT LINÉAIRE	
					DN	kWh cumac/m
L	x	12 mois	1	x	25	3 000
		11 mois	0,92		32	3 400
		10 mois	0,83		40	3 700
		9 mois	0,75		50	4 000
		8 mois	0,67		65	4 600
		7 mois	0,58		80	5 100
		6 mois	0,5		100	5 700
					125	6 700
					150	7 300
					175	8 100
					200	8 700
					250	10 100
					300	11 400
					350	12 700
					400	13 800
					450	15 000
					500	16 100
					550	17 200
					600	18 300
					700	20 700
					800	22 900
					900	25 300
					1 000	27 800

Avec :

L : longueur, en mètres, de la tuyauterie aller du réseau ou de la partie considérée.

DN : diamètre nominal de la tuyauterie aller. Il s'agit du diamètre BT (après travaux), équivalent, en termes de débit énergétique, au diamètre HT avant travaux.